52me Année — Nouvelle série — N° 46 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 3 francs 7 DECEMBRE 1946.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an, 135 francs
C. C. P. Marseille 156-36
Téléphone 1.48

Administration-Rédaction :
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 10 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

DECOUVERTES ARCHEOLOGIQUES A SISTERON

ESQUISSE POUR UN MUSÉE

Vous vous souvenez du *Clos des Ames*, ce beau conte d'Arène plein et lisse où Sube, qu'on appelait Sube le Blanc, devint fou par la faute de Monsieur Tirse ?

Canteperdrix, en ce temps déjà, n'avait pas de Musée et Monsieur Tirse un matin, Monsieur Tirse l'archiviste paléographe, s'en étant aperçu, s'arrêta à la pensée d'en fonder un. Chacun approuva et promit d'apporter « quelque morceau rare ».

Sube le blanc fut de ceux-là. Or, en cherchant dans le pavillon du Clos, il découvrit dans un *Zadig* l'extrait de vente qui avait fait de son père, Sube le rouge, le propriétaire du Clos, le propriétaire de biens nationaux et le spoliateur des biens du clergé.

Le pauvre Sube en reçut un tel choc qu'il en devint fou et Monsieur Tirse le trouva dans le champ de sainfoin du Clos des Ames, la tête nue et divagant.

∴

Sans doute Monsieur Tirse, puisque nous n'avons pas de Musée, ne fit pas avancer davantage son projet, et par la faute de Sube le blanc, Canteperdrix ne peut, aujourd'hui, donner un abri à la Muse et à son cortège d'antiquités.

Or, depuis que cette Muse nous a fait le don d'apparaitre, nous nous sommes aperçus, tout comme Monsieur Tirse lui-même, que Sisteron n'avait point de Musée.

C'est ainsi, tant qu'il n'y a point de source, nous n'avons garde d'un bassin. Mais puisqu'une source nous fait la grâce de sortir de notre vieux sol, songeons à la recueillir et à reprendre le projet de Monsieur Tirse.

« Là, disait-il, dans ce Musée, seront déposés et classés dans leur instructive progression, avec le nom des donateurs en grosses lettres, les haches en silex des vieux Celtes, les outils en cuivre gallo-romains, les médailles, les trépieds, les petits bronzes, les statuettes grecques, les fragments moyen âge, les curiosités des XVe et XVIe siècles, enfin tous les précieux témoignages d'autrefois que la pioche du paysan fait jaillir chaque jour du sol cantoperdricien et qui, faute d'un lieu pour les recevoir, vont se dispersant entre des mains ignorantes ».

Entre des mains ignorantes, ou entre celles avides d'antiquaires. Que de choses ont ainsi disparues, nous ont été perdues faute d'avoir été recueillies, faute d'un Musée où elles eussent trouvé tout naturellement leur place.

Sisteron, depuis cent ans, a été dépouillé. La Cathédrale a vu s'en aller petit à petit ses plus vieilles sculptures, son beau lutrin, une foule d'œuvres qui feraient aujourd'hui la parure d'un Musée Sisteronnais.

Et que de collections qui ont été dispersées après la mort de ceux qui les avait amoureusement formées et qu'un Musée eut pu recueillir. Les héritiers de tels dépôts ne se seraient pas refusés, bien au contraire, à offrir tout ce qui était local afin que restât le patrimoine, le trésor artistique de la petite patrie.

Malgré ces pertes, ces lents appauvrissements, Sisteron possède encore assez pour meubler, orner, parer un Musée.

∴

Ce Musée, le voilà.

Il occupe une vieille maison claire, qu'on lui a offerte, une vieille maison réparée, approprie où entre le soleil à grandes fenêtres à petits carreaux.

En bas, dans ce qui était la cuisine, est le trésor folklorique. Il y a le bahut Louis XIII, la longue table de noyer massif, le reloge luisant qui promène son balancier et compte les heures paisibles, lentes, heureuses de cet intérieur.

Tout semble vivre (nous avons horreur des musées léthargiques lesquels sont les cimetières du passé). Tout à l'heure peut-être, des paysans rentreront qui renoueront le geste un moment suspendu de chaque objet. Il y a encore le costume Sisteronnais, la faïence blanche de Moustiers ou jaune d'Apt, des cuivres, de rares étains. C'est le décor de la vie paysanne, transposé de la Coste ou d'une bastide de l'Adret, le décor un moment, un seul moment désert.

La salle qui fait pendant, visiteur, t'offre l'iconographie Sisteronnaise. Tous les portraits de Sisteron, tous ceux qu'on avait vus à l'exposition de Sisteron par l'image, sont ici depuis les beaux dessins du père de Martellange, ce jésuite qui vint à Sisteron en 1602 pour veiller sur les travaux du collège que son ordre y faisait élever et qui fit ces admirables dessins de la Bibliothèque Nationale, jusqu'à de modernes photos.

Et entre ces deux limites, le XIXe siècle a délégué ses estampes, ses lithographies, ses gravures, ses eaux fortes venues d'Angleterre, de Hollande, des quatre coins de la France.

Tous ces portraits témoignent de la beauté de Sisteron et le visiteur rejoint en eux d'autres visiteurs, séduits, fascinés avant eux, qui ont copié le visage impétueux, formidable de la vieille cité.

A l'étage, deux autres salles et une plus petite.

Dans la première, la Muse accueille le touriste. Elle a cessé son jeu un moment, sa lyre pend à ses côtés. Autour d'elle, sous des vitrines, reposent « les haches des vieux celtes », les outils gallo-romains, les médailles, tout ce que le sol a lentement livré, tout ce qu'ont donné les fouilles de l'hôpital.

La seconde salle est offerte à l'art religieux, aux souvenirs de nos évêques. C'est la plus belle, la plus riche. La Cathédrale a confié ce qui n'était pas indispensable au culte, elle a prêté peut-être même ses deux panneaux italiens. Veillent sur ce qu'ils ont offert à leur église les portraits de Glandeves, de Lafitau, de Thomassin, de St-Tropez, de ces Princes de Lurs qui ont aimé leur ville épiscopale, l'ont aidée sauvée parfois, Nobles figures qui ont attaché leur gloire à celle de la ville et de leur Cathédrale et qui revivent dans le jour tiède de cette salle.

Dans la plus petite, la plus discrète habite le souvenir d'Arène, Arène qui repose si simplement sous la dalle nue du petit cimetière n'eut pas voulu autre chose que cette simple pièce. Elle regarde vers la Durance parfois impétueuse comme il était dans ses souffrances, parfois bleue et limpide comme étaient ses yeux, comme sont ses contes de clarté et d'harmonie. Et voilà ces yeux qui ont tant embrassé, tant aimé le pays que laboure cette Durance, ils éclairaient le beau visage d'un unique portrait. Sous une vitre les livres qu'il a écrits reposent en belles éditions. Il y a une lettre ou deux de son écriture un peu nerveuse. On est ici forcément recueilli, mais on devine dans cette salle d'autres présences, furtives et discrètes, l'ombre tourmentée de Domnine et celles familières de Jean des Figues et de Roset.

∴

Voilà ce Musée Sisteronnais. Pour qu'il existe, pour qu'il soit une chose concrète, il faudrait peu, le faisceau de quelques bonnes volontés, l'aide d'une Municipalité et d'un Syndicat d'Initiatives ayant compris l'intérêt d'une telle réalisation. Le local trouvé et aménagé, tout ce que nous avons nommé viendrait y prendre place. Tout est à Sisteron et ce ne serait dès lors qu'un travail facile de classement et d'heureuse présentation.

Si ce projet aboutissait, se réalisait, si ce Musée existait un jour, pourrions-nous souhaiter qu'on l'appelat Musée Tirse. Il nous semble que l'ombre de ce bonhomme, qui n'est peut-être que l'ombre d'une ombre, veillerait avec un contentement posthume sur nos richesses, sur l'héritage du passé, sur ces souvenirs et ces ombres que son rêve intelligent aurait permis de grouper.

P. C.

Chronique Musicale

Si le Rondo, chers amis, est autre chose, pour nous modernes, qu'une de ces formes archaïques qui ne nous inspirent plus qu'un froid respect, si, de nos jours encore, jeunes étudiants et grands virtuoses en interprètent couramment, c'est que, et je vous le disais brièvement voici quelques mois, le jour où l'humble chanson qu'était le « Rondel » passa de ce modeste état à celui de pièce instrumentale, elle prit, sans emphase, le chemin d'une toujours jeune immortalité.

En effet, les Rondels de nos troubadours, si naïvement charmants qu'ils soient, n'en portent pas moins leur âge. La poésie, les paroles, leur imposent un caractère typiquement ancien qui peut nous plaire un moment mais dépasse rarement l'intérêt d'une reconstitution historique. C'est en devenant pièce pour instrument, en perdant cette espèce de fiche signalétique, ce passeport trop éloquent sur sa date de naissance, que le Rondo, dans sa fraîcheur spontanée, s'est intégré dans le lyrisme de tous les temps. Sa bonne fortune a voulu que, séduits par sa gentillesse, de grands auteurs s'en soient servis pour terminer, sur un ton preste et léger de vibrantes sonates, de graves quatuors, d'émouvants concertos. De telle sorte, chers amis, que nous avons des Rondos signés Haydn, Mozart, Beethoven, tout simplement ! j'en pourrais citer d'autres, j'abrège. Ces pièces séduisantes, tour à tour brillantes ou fines, doucement rustiques ou joliment dansantes (car il y a « ronde » dans Rondo) sont au répertoire de tous les musiciens, de l'apprenti au maître, vivent dans leurs mémoires et chantent sous leurs doigts.

De quelle façon, sous sa forme vocale le Rondo a-t-il survécu, et quelles furent les causes de sa défaveur, c'est ce que nous verrons ensemble dans 15 jours.

Henriette BONTOUX.

Consommateurs, défendez-vous !

Voulez-vous favoriser les intermédiaires sans scrupule et les trafiquants, les aider à accroître leurs profits et à faire rapidement fortune?

Vous n'avez pour celà qu'à écouter les avis qu'ils vous prodiguent, sur le ton de la confidence : « *Dépêchez-vous d'acheter... Demain ou la semaine prochaine, vous paierez 20, 30 ou 50 % de plus... vous faites une bonne affaire en achetant tout de suite, même si cela vous paraît très cher...* »

Si, au contraire, vous avez le souci de vos propres intérêts, méfiez-vous de ces conseils trop intéressés, réfléchissez avant d'acheter. Contrôlez les prix que l'on vous propose. Lorsqu'il y a exagération manifeste, laissez la marchandise. Vous avez une bonne chance de la retrouver, ailleurs ou demain, à meilleur compte.

Les récoltes de 1946 ont été abondantes. Notre production industrielle regagne peu à peu son niveau d'avant-guerre ; son indice général atteint maintenant 84 %, bien que l'insuffisance de nos importations de charbon ralentisse nos progrès. Dans certaines branches, les 100 % sont déjà dépassés : ciment 106 %, houille 109 %, chemins de fer 102 %, chaux 132 %...

La reprise française s'affirme. Rien ne permet de justifier un nouveau bond en avant des prix. Rien... sauf l'offensive des trafiquants qui retiennent les stocks en spéculant à la hausse et cherchent à vous donner le mépris de votre argent pour vous en prendre davantage.

Déjouez leurs manœuvres les marchandises ressortiront, et à des prix normaux. Votre portefeuille s'en trouvera bien et le franc aussi !...

Le traite Lamblin a été exécuté

Jeudi matin le traite Gilbert LAMBLIN a été exécuté sur le champ de tir de Colmar. Il avait été condamné à mort par la Cour de Justice du Haut-Rhin le 19 Juillet dernier.

Agé de 23 ans seulement, Lamblin s'était engagé dans les SS Brandebourg et pour avoir pris part à tous les actes de barbarie de cette unité criminelle, il avait été nommé sous-officier et décoré de la croix de fer de 1re classe. Il avait pris part au massacre de Séderon (Drôme). Puis, plus tard, faux maquisard, faux docteur en villégiature à Sisteron, il était venu repérer les patriotes. Lors de l'« interrogatoire » des otages, il se montra particulièrement cruel.

Dénoncé par son complice Picolo, reconnu par ses victimes et les otages du 23 Juillet, il dut subir devant la Cour de Justice une émouvante déposition de notre concitoyen Paul Michel qui l'accusa formellement des crimes énumérés.

Félicitons tous ceux qui ont pris une part active par leurs dépositions et leurs renseignements pour obtenir l'arrestation et le châtiment de ce criminel.

Ses victimes, dont nous saluons la glorieuse mémoire, sont vengées.

Justice est faite !

Les Fouilles de l'Hôpital

Samedi, le chantier des fouilles a reçu la visite de M. Fernand Benoit, directeur de la XIIe circonscription archéologique.

M. Benoit a longuement examiné tous les objets mis à jour. Il a pris en outre contact avec M. Masson et les services de la Reconstruction.

Au sujet de la détermination des substructions exhumées, il n'a pas voulu encore se prononcer d'une manière définitive, mais comme Henri Rolland, il voit là un Mausolée très important qui s'élevait en bordure de la voie.

La destination des murs parallèles à la tranchée échappe toujours mais les fouilles de ces derniers jours ont permis de découvrir un mur perpendiculaire en petit appareil, nettement du 1er siècle qui donnera peut-être la clef du problème.

Le mauvais temps a arrêté les travaux et la nécessité aussi de laisser libre le chantier pour permettre à la Reconstruction de couler les fondations des immeubles.

Avant cependant, on a pu recueillir de la céramique des Ve et VIe siècles appartenant au mobilier funéraire de sépultures bouleversées et 3 fragments de colonne de marbre provenant peut-être du Mausolée.

Dès la semaine prochaine, les fouilles reprendront avec, cette fois, un caractère officiel.

Elles s'orienteront vers l'ouest et plus tard vers le nord dans le prolongement du Mausolée.

Un premier crédit vient d'être obtenu ; de plus importants seront alloués au début de l'année. Sisteron depuis samedi est un chantier officiel du Ministère des Beaux Arts.

SPORTS

Dimanche dernier, l'équipe première du Sisteron-Vélo est allée rencontrer sur le terrain de Malijai, l'équipe de cette localité. Après une partie sans intérêt, jouée au petit bonheur, notre équipe gagna le match par 6 buts à 4.

—:—

Demain dimanche, sur le stade Municipal, match de foot-ball comptant pour le championnat de Provence 1re série, entre les équipes premières du Sisteron-Vélo et l'Association Sportive de Saint-Auban.

Les Amis du sport se donneront donc rendez-vous, demain Dimanche sur le stade municipal, où — nous en sommes certains — ils assisteront à une jolie partie de ballon rond.

—:—

Nos deux équipes féminines et masculines de basckett-ball iront, en championnat des Basses-Alpes, rencontrer les équipes correspondantes de Saint-Auban.

PEDALE SISTERONNAISE

S'il est une région où le cyclisme est en pleine évolution c'est bien la Provence et particulièrement les Basses-Alpes.

La Pédale Sisteronnaise, club qui n'est plus jeune, qui compte douze années d'existence avec ses mêmes dirigeants fondateurs a bien mérité du sport cycliste.

Resté dans l'ombre de 1940 à 1945 a repris son essort en 1946, qui a été l'année de sa consécration définitive.

En plus de sa trentaine de succès individuels, la Pédale Sisteronnaise a pris définitivement le challenge Toréano. Champion des Basses-Alpes sur route avec Chastel. Les belles tenues en course des Léone A. et Thomas ainsi que celles des Guy, Chastel et Massot, etc..

Vainqueurs de plusieurs inter-clubs, organisations toujours parfaites, la Pédale Sisteronnaise s'est vue octroyer l'organisation du championnat régional 1946 qui fit de cette course un succès jamais encore acquit dans les Basses-Alpes.

Arnaldi qui vient de reprendre la route, renouvellera sa licence à la P. S. et sera son directeur sportif.

Arnaldi, nous en sommes certains conduira notre équipe Sisteronnaise a la victoire en 1947. Pour le moment il forme son équipe ; il nous a fait la promesses d'incorporer quelques vedettes méditerranéenes, mais chut, comptons sur nos espoirs locaux, les frères Léone, les jeunes Tournaire, Mario et les Badet, Sénéquier et ceux que nous avons la charge de former.

Bien conduit en course par Arnaldi bien conseillée par Gantheaume, il est certain que la Pédale Sisteronnaise sera, en 1947, le porte-drapeau du cyclisme bas-alpin.

© VILLE DE SISTERON

Arboriculture Fruitière

(suite)

L'espacement varie dans de grandes proportions selon les terrains, les essences, les porte-greffes. Toujours prévoir que les arbres ne doivent pas se gêner lorsqu'ils seront adultes.

Les plantations exécutées, il s'agit de les entretenir sans cesse dans un bon état culturel. Par des opérations répétées, il faut maintenir le sol bien meublé afin qu'il conserve sa fraîcheur. Ces façons culturales exigent un matériel assez complexe et robuste. Charrues à socs multiples pour les labours légers. Charrues et bineuses déportées spéciale pour arbres permettant d'approcher au maximum sans blesser les charpentières, et herses canadiennes. Cultivateurs, il ne faut pas hésiter devant l'emploi du tracteur adapté aux plantations fruitières (genre vigneron) pour obtenir une traction plus rapide et un meilleur rendement de tous ces appareils de culture.

La lutte contre les parasites et les maladies cryptogamiques constitue une part importante du programme des travaux ; elle doit être menée sans répit, car elle conditionne le pourcentage de beaux fruits sains et marchands.

Utiliser des appareils à haute-pression (25 à 40 kgs) pour faire pénétrer les bouillies sous les vides des écorces particulièrement sur les troncs et au départ des charpentières.

Les traitements à la bouillie bordelaise effectués à l'automne ainsi qu'au départ de la végétation et à partir de l'apparition des jeunes fruits (chute des pétales) des traitements arsenicaux combinés avec des pulvérisations nicotinées seront les meilleurs moyens d'arriver à un résultat donnant satisfaction.

Le nombre des traitements arsenicaux et nicotinés varie avec les variétés et suivant les conditions atmosphériques et les attaques plus ou moins fortes des parasites.

La lutte contre les gelées doit être organisée si les plantations se trouvent situées dans une région où les gelées de printemps sont fréquentes.

Loin d'être négligées ou effectuées sans méthode les fumures doivent, au contraire, être étudiées avec soin. Les dosages varient suivant les arbres et le stade de croissance ou de production. Le fumier doit être employé le plus possible, en plus des éléments fertilisants qu'il apporte il a l'avantage de restituer l'humus du sol. Les engrais verts seront utilisés lorsque le fumier manquera.

La taille qu'on a trop souvent considérée comme fondamentale, est certes indispensable pour aider à maintenir l'équilibre végétatif des arbres et la régularité des récoltes.
Elle repose sur des principes de physiologie végétale et non sur des principes horticoles. A grands coups de sécateurs on obtient beaucoup de fagots et beaucoup de bois mort, mais peu de fructification. Le raisonnement doit accompagner chaque acte du tailleur.

La cueillette qui est l'opération la plus agréable, exige des soins et une méthode qui ne sont pas toujours faciles à réaliser avec la main-d'œuvre.

Cueillir toujours un peu avant la maturité pour les fruits murissant sur l'arbre. Les fruits d'automne sont cueillis dès les premiers froids.

Chaque fruit est cueilli à la main puis déposé avec soin dans des caisses ou cagelles capitonnées ou garnies de fibres de bois ou de papier.

La ceuillette effectuée, il reste à préparer les fruits en vue de la vente. C'est le conditionnement et la présentation, véritable travail d'art.

Le conditionnement moderne exige un matériel de calibrage et éventuellement de lavage et lustrage. Les récoltes ainsi traitées seront présentées par ordre de calibrage avec le maximum d'esthétique dans des plateaux cagettes ou caissettes garnies de papier et de fibre de bois colorés si possible.

Des fruits sains de bonne qualité bien présentés arrivent ainsi au départ du cycle de la vente avec un prix rémunérateur pour l'arboriculteur et, par la suite seront toujours demandés par les commerçants et les consommateurs.

Henri SEGAUD,
Directeur des Pépinières
de la Vallée du Buëch,
Mison (Basses-Alpes).

Le prix du Miel

Le Ministre de l'Economie Nationale, le Ministère de l'Agriculture, le Ministre du Ravitaillement ;
Vu l'ordonnance numéro 54-1 4 3 du 30 Juin 1945 relative aux prix ;
Vu l'avis du Comité Central des prix ;
ARRETENT :
Article 1er. —
Les prix limites de vente du miel à la production sont fixés ainsi qu'il suit :
1°) Miel centrifuge ou miel extrait blanc ou clair, le kilo 160 francs
roux ou foncé, le kilo 140 francs
2° Miel de presse, le kilo 90 francs
3°) Miel à presser (cambrais extrait ou non du panier) poids net, le kilo 6 francs
Ces prix s'entendent pour une marchandise nue, rendue wagon départ gare du lieu de départ de production.
Article 2. —
Les prix des paniers peuplés d'abeilles vivantes pesant 15 kgs net sont fixés à 6 francs le kg.
Délégation de compétence est donnée aux préfets pour fixer un prix supérieur pour les paniers d'un poids supérieur à 15 kgs net.
Article 3. —
Les producteurs qui conditionnent effectivement le miel sont autorisés à majorer les prix fixés à l'article 1er des marges maximum suivantes pour le logement en emballage sous marque.
14 francs par kg pour livraison en emballage perdu contenant au plus 1 kg de miel.
7 francs par kg pour livraison en emballage de même contenance consigné.
L'application des taux de marque vous donne donc 244 francs le kg au détail.
Article 4. —
Pour la vente du miel, les producteurs ou intermédiaires sont tenus de faire adhérer à l'emballage une étiquette mentionnant la nature et le type du miel conformément aux catégories spécifiées à l'article 1er ci-dessus.
Article 5. —
Cessent d'être applicables à compter de la date d'entrée en vigueur du présent arrêté, les dispositions de l'arrêté n° 1009 du 11 Juillet 1944.
Fait à Paris le 29 Octobre 1946.
Le Ministre
de l'Economie Nationale :
François de MENTHON.
Le Ministre du Ravitaillement :
Yves FARGE.
Pour le Ministre de l'Agriculture
et par délégation :
Libert/Bou

Anniversaire

Il y a deux ans, le 19 Novembre 1944, tandis que nos troupes libératrices avaient délivré du joug teuton, la presque totalité du territoire, l'ennemi opposait pendant deux mois une résistance au pied des Vosges et les populations des villes voisines de cette nouvelle ligne de combat subissaient les plus douloureux sévices de la brutalité hitlérienne.

Tous les hommes obligés au travail des fortifications (l'Evêque et le Sous-Préfet de St-Dié n'ont-ils pas reçu une convocation comme les autres ?) étaient entrainés subrepticement vers l'exode. Le bétail était arraché des fermes, les bébés n'avaient plus même de lait et, comble d'atrocité, pour de soi-disant raisons militaires, les femmes, vieillards et enfants étaient arrachés de leurs foyers tandis que leurs maisons devenaient la proie des flammes.

Tel fut le sort de St-Dié dont la moitié fut incendiée, de La Bresse où une seule maison fut épargnée, de Gerardmer où cent immeubles sur quinze cents abritèrent les 5.000 Géromois restant, tandis que dans un grandiose décor de flammes et de neige, la cité de plaisance, surnommée « Reine des Vosges » s'anéantissait.

Dans cette dernière localité, un groupe de quinze jeunes gens marseillais, appartenant à un Cercle d'Etudes, devenu aujourd'hui le Centre de Jeunesse Catholique de Sisteron, ont réussi à échapper à toutes ces vicissitudes et à réintégrer, sains et saufs, leurs familles, mais au prix de combien de périls et de souffrances.

C'est ce que narre, dans un style simple et concret, le Directeur du groupe, dans son livre : « Du bombardement de Marseille à l'incendie de Gérardmer » que le préfacier analyse en ces termes : « Une belle leçon d'énergie au service du bien — Un grand exemple de cet art du commandement véritable qui est avant tout : « SERVICE ».

Cet ouvrage, intéressant grands et petits, est en vente à la Librairie Lieutier à Sisteron.

Chronique Locale et Régionale

ARBRE DE NOEL. — La Municipalité fait appel à la générosité des Sisteronnais pour lui permettre d'organiser un arbre de Noël qui comblera de joie nos tout-petits. Des listes de souscription circuleront. Réservez tous et toutes un bon accueil aux quêteuses. Les dons sont également reçus aux Ecoles et au Secrétariat de la Mairie.

DON. — A l'occasion de son mariage avec Mlle Martin Joséphine, M. Marcel Jullien, cultivateur à St-Domnin, a versé la somme de 1.000 francs à répartir comme suit : 250 francs comme argent de poche aux vieillards de notre Hôpital-Hospice ; 250 francs pour la Société Sportive « Sisteron-Vélo » ; 250 francs pour la Société Musicale « Les Touristes des Alpes » ; 250 francs en faveur des sinistrés de Sisteron.
Nos remerciements et meilleurs vœux de bonheur.

MARIAGE. — Nous apprenons que M. le Professeur D. Olmer, de la délégation spéciale Municipale de Marseille a présidé le Samedi 30 Novembre au mariage du Sergent aviateur Louis Henri Mouranchon, fils cadet de notre compatriote et ami Ernest Mouranchon, chef de section à la manufacture d'allumettes de Marseille, Officier de l'Instruction Publique, et de Mme, née Berthe Varlet, avec Mlle Rosette Court.
Nos compliments aux heureux parents et nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

AVIS

SINISTRES qui voulez faire peindre vos meubles, adressez-vous en toute confiance à un sinistré...
Paul SENEQUIER
Peintre, Rue du Jalet, SISTERON

ALLO ! Allo !... Ici 178 !...
AUTOS — MOTOS — VELOS
MACHINES A COUDRE
Atelier de Mécanique Générale
POUR TOUS TRAVAUX
de Réparation de construction
et de transformation
Allez chez... **ROME**
Rue Saunerie — SISTERON

SAPEURS-POMPIERS. — La subdivision des Sapeurs-Pompiers de notre ville fêtera la Sainte-Barbe, demain Dimanche, en un banquet qui se tiendra à l'Hôtel du Tivoli.
Aux Sapeurs-Pompiers se joindra le personnel de l'Usine de Carbonite qui fête le même saint.

CONTRIBUTIONS DIRECTES.— Avis aux Contribuables. — Les contribuables sont prévenus que l'Inspecteur des Contributions Directes recevra Lundi 9 Décembre 1946, de 10 heures à midi à la Mairie de Sisteron où il se tiendra à leur disposition pour recevoir leurs déclarations et réclamations et leur fournir tous renseignements concernant les Contributions Directes.

NECROLOGIE. — Au moment de mettre sous presse nous apprenons le décès de Mme Louis Turcan, survenu à huit jours de distance de celui de son mari décédé vendredi dernier.
Mme Turcan est décédée à la suite d'une longue et cruelle maladie malgré les meilleurs soins prodigués par sa fille et son gendre, M. et Mme Aubry, à qui nous renouvelons nos sentiments de condoléances.
Les obsèques de Mme Turcan ont lieu ce matin à 9 heures.

NOMINATION. — Suivant décision de ces jours-ci, l'administration des Contributions Indirectes vient de nommer M. Fages, contrôleur principal des Indirectes, au grade d'Inspecteur de 1re classe des Contributions Indirectes.
Nous présentons à M. Fages toutes nos félicitations.

DE GARDE cette SEMAINE :
Pharmacie Bœuf.
Docteur André.

BOIS DE CHAUFFAGE
Chêne et Hêtre
Marceau BLANC
24, Rue Droite — SISTERON

FOIRE. — La foire de Sainte-Catherine a eu lieu par une belle journée de soleil, ce qui a permis a bon nombre de visiteurs de s'y rendre. En somme, bonne foire.
Après-demain Lundi, se tiendra la Foire Froide, dernière foire de l'année. Souhaitons pour celle-ci une aussi bonne température que celle qui a favorisé sa devancière.

CHARBON de toutes provenances
AGENT
des mines de la Grand-Combe
La Mure — Briançon
TRANSPORTS
MAISON E. JOUVE
Rue Saunerie — SISTERON — Té. 7

LA NEIGE. — La neige est tombée dans la nuit de Mardi à Mercredi recouvrant le sol d'une épaisseur de cinq centimètres environ. Elle a fondu en partie sous les chauds rayons du soleil qui brille depuis.

Les Calendriers, les Agendas de Commerce, de Bureau et de Poche de l'année 1947, sont en vente à l'Imprimerie-Librairie LIEUTIER 25, rue Droite à SISTERON.

VARIETES-DANCING. — Demain Dimanche à 21 heures et Lundi, jour de foire, à 14 heures, dans la salle des Variétés, Grand Bal avec le concours du réputé « Mélodia-Jazz ».

ARBORICULTEURS !
pour toutes vos plantations
adressez-vous aux
PEPINIERES du BUECH
MISON (Basses-Alpes)
Scions et Quenouilles de Poiriers et Pommiers disponibles.
Catalogue et Prix sur demande.

VARIETES-THEATRE. — C'est le Jeudi 12 Décembre, à 21 heures, dans la salle des Variétés que se jouera une grande revue à grand spectacle ayant pour titre « CES COCHONS D'HOMMES ».
Il est prudent de retenir ses places.

NECROLOGIE. — Nous avons appris la mort à Paris, à son domicile, de M. de Courtois, ancien maire de Banon, conseiller général de ce canton et sénateur des Basses-Alpes.
Ses obsèques ont eu lieu à Paris.

SURALIMENTATION. — Les régimes, suralimentations, suppléments divers seront servis aux ayants-droit sur présentation du certificat habituel, Lundi 9, Mardi 10 et Mercredi 11 Décembre 1946.

SAVON POUR PROFESSIONNELS. — Les retardataires de la distribution de Novembre-Décembre seront servis sur présentation de l'état règlementaire, Mardi 10, Mercredi 11 et Jeudi 12 Décembre 1946.
Passé ce dernier jour, aucun bon ne sera plus remis.

C. G. A. — Les agriculteurs, adhérant ou non à la C. G. A. sont cordialement invités à assister à la réunion qui aura lieu à la Mairie, le Lundi 9 Décembre 1946 à 15 heures.
Objet de cette réunion : enquête pour la campagne de stabilité des prix et de la monnaie, sécurité du travail et de la production, équipement de l'agriculture.

Spectacles de la Semaine :
VARIETES-CINEMA. — Cette semaine : Actualités — Documentaire
Aimé Clariond dans...
VICTOIRE SUR LE PASSE
avec... Marcelle Chantal.
Dimanche à 21 heures, Grand Bal
Lundi à 14 heures, Grand Bal.
CASINO-CINEMA. — Actualités Documentaire et un grand film
O TOI MA CHARMANTE

AVIS

M. CHIAPERO Jacques, propriétaire, quartier Saint-Domnin à SISTERON, informe les intéressés qu'il tient à leur disposition un VERA jeune et vigoureux.

ETAT-CIVIL

du 29 Novembre au 6 Décembre 1946

NAISSANCES

Michelle Jeanine Carmen Alphonse avenue de la gare. — Bernard Yves Albert Giraud, avenue de la gare. — Gérard Gaston Théodore Brémond, avenue de la gare.

Ford
Camions disponibles
Pour tous renseignements s'adresser
GARAGE MODERNE
Francis JOURDAN
Avenue de la Gare — SISTERON

COMMUNE D'ENTREPIERRES

Association Syndicale Libre

du chemin « d'ACO DE ROMAN »

Par acte en date du quatre Janvier mil neuf cent quarante six, il a été constitué une association syndicale libre pour la construction, l'exploitation et l'entretien d'un chemin d'exploitation agricole sur le territoire de la Commune d'ENTREPIERRES.

L'association est régie par la loi du vingt un Juin mil huit cent soixante cinq, vingt deux Décembre mil huit cent quatre vingt huit modifiée par le décret-loi du vingt un Décembre mil neuf cent vingt six et du règlement d'administration publique du dix huit Décembre mil neuf cent vingt sept.

Le Syndicat est composé de cinq syndics renouvelables en totalité tous les trois ans.

Les syndics élisent dans leur sein un Directeur dont les fonctions durent trois années.

Les dépenses d'établissement et d'entretien seront réparties entre tous les intéressés proportionnellement à la superficie possédée par chacun d'eux.

L'association a une durée illimitée.

Le Directeur,
BLANC.

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

Un Véhicule payé comptant, c'est un Capital employé
Acheté à crédit, il se paye en roulant, c'est un Capital créé...
Un seul organisme dans le Sud-Est répond dans un délai record paye instantanément n'importe quelle somme :
LA SOCIETE FINANCIERE AUTOMOBILE
49, Avenue Alsace-Lorraine à GRENOBLE
La S.F.A. vous offre quelque chose de neuf :
Vendre à crédit en province aussi facilement qu'à Paris.
Agents pour les Basses-Alpes :
ALLEGRE & CHASTEL, 1, Place de l'Horloge, SISTERON - Tél. 205

© VILLE DE SISTERON